



Village de Sainte-Pétronille

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE DE BEAUPRÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil du village de **Sainte-Pétronille**, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le lundi 12 décembre 2022 à 20 h 45, sous la présidence de **monsieur Jean Côté, maire**.

Secrétaire d'assemblée: Chantal Blouin, directrice générale / greffière-trésorière par intérim

Sont présents(es)

M. Yves-André Beaulé
M^{me} Lison Berthiaume
M. Éric Bussière
M. Jean Côté
M. Claude Archambault
M^{me} Lyne Gosselin

Est absent

M. Alain Laroche

ORDRE DU JOUR

1. Mot du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session
3. Demande d'aide financière à la MRC
4. Période de questions
5. Levée de la session

1. Mot du maire

M. Jean Côté, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2022-192

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session

Il est proposé par madame Lison Berthiaume, appuyé par monsieur Yves-André Beulé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 12 décembre 2022.

ADOPTÉE

2022-193 3. Demande d'aide financière à la MRC

Attendu que le conseil municipal du Village de Sainte-Pétronille a pris connaissance de l'aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation ;

Attendu qu'un montant de 50 000 \$ a été accordé à chacune des municipalités de l'Île d'Orléans.

En conséquence, il est proposé par madame Lison Berthiaume appuyé par monsieur Claude Archambault et résolu unanimement de confirmer à la MRC de l'Île d'Orléans que le montant octroyé servira à améliorer le service aux citoyens dans le contexte de la pandémie.

ADOPTÉE

4. Période de questions

2022-194 5. Levée de la session

La levée de la session est proposée par monsieur Eric Bussière à 21 h 40.

Jean Côté

Maire

Chantal Blouin

Directrice générale / greffière-trésorière par intérim